

Avril 2026

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) sont un temps privilégié d'échanges sur les conditions de travail au sens large, depuis les salaires, en passant par le temps de travail, les mesures de partage de la valeur créée dans l'entreprise et celles améliorant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est un moment important pour chaque syndicat de faire part des sujets pour lesquels ils souhaiteraient négocier des accords d'entreprises.

À l'**Unsa**, nous avons jugé essentiel de vous remonter les demandes que nous avons formulé lors de la dernière réunion.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations supplémentaires.

Contexte

- **Des difficultés budgétaires (-1,2 M€ prévu pour 2026):** La direction l'a rappelé en CSE et a rappelé les besoins d'une gestion prudente.
- **Maintien de la prime d'activité destinée aux chirurgiens (200 000 € de budgété)**

- **Point FEHAP bloqué depuis juillet 2022**
- **Hausse salariale réelle** pour les salaires moyens: **4 à 5 % seulement du fait de l'ancienneté.**
- **Inflation cumulée 2022-2026 : 14 à 15 %**
- **Perte de pouvoir d'achat: de 9 à 10 % pouvant aller jusqu'à 14 à 15% pour les salarié ayant plus de 35 ans d'ancienneté.**

Notre constat

Ces dernières années, l'établissement s'est **modernisé, restructuré, redynamisé**. Les salariés ont accompagné chaque réorganisation, souvent sans prime, sans avancement, sans reconnaissance.

Aujourd'hui, nous ne demandons pas l'impossible. Nous demandons que l'on cesse de nous regarder comme une charge.

L'**Unsa** vous présente les demandes qui ont été faite en NAO

On pourrait qualifier nos demandes de « longue liste à la Prévert ». Pourtant, toutes nos propositions ne coûtent pas cher.

On ne peut pas cantonner les NAO à une seule réponse financière. **Nous constatons une réalité simple : quand la direction veut, elle trouve.** L'exemple de la Prime d'activité pour les chirurgiens en est l'exemple.

Les salariés ont fait des efforts – en silence, souvent depuis des années.

Ils méritent une reconnaissance qui ne se limite pas à :

- ☞ une gourde
- ☞ un petit pot de miel



Nos demandes:

Valorisation de salaire:

- L'**Unsa** a remonté le besoin de travailler sur la valorisation salariale de l'ensemble des salariés.
- L'**Unsa** soutient les demandes de valorisation de salaire qui lui ont été remontées:
 - Manipulateur de Radiologie, magasinier, Ide du laboratoire de cardiologie, Ide d'endoscopie, IDEC

Valorisation de l'expérience:

- L'**Unsa** a remonté le besoin de travailler sur la valorisation de l'expérience et a proposé la mise en place d'une indemnité spéciale de valorisation de l'expérience égal à 1% du salaire tous les 5 ans.

L'expérience ne se décrète pas. Elle se gagne, jour après jour. 1 % du salaire tous les 5 ans, c'est une façon de dire : on n'oublie pas ce que vous avez construit.

Prime Panier:

- L'**Unsa** a demandé l'indexation de la prime à la valeur du repas malin

Si le prix du repas augmente, la prime panier doit suivre.

Mutuelle:

- L'**Unsa** a demandé l'augmentation de la participation employeur

C.E.T, Compte Épargne Temps:

- L'**Unsa** relance la demande de travailler sur un tel accord

PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR:

- L'**Unsa** demande la mise en place de cette prime

JOUR DE DÉMÉNAGEMENT :

- L'**Unsa** demande l'octroi d'un jour supplémentaire pour déménagement

Prime d'ancienneté:

- La prime d'ancienneté prévue par la convention FEHAP est limitée à 34%. L'**Unsa** a demandé d'aller au delà afin de ne pas pénaliser les salariés ayant plus de 35 ans de carrière.

Congé d'ancienneté

- L'**Unsa** a demandé l'octroi d'1 jour de congé supplémentaire tous les 5 ans dans la limite de 5 jours de congés d'ancienneté.

Rester 20, 30 ans dans le même établissement, ce n'est pas « ne pas savoir partir ». C'est un engagement

Prime de fidélisation

- L'**Unsa** a demandé la mise en place d'une prime de fidélisation tous les 5 ans.

Rester 5, 10, 15 ans dans un hôpital en tension, ce n'est pas une routine. C'est un choix.

Prime Mobilité durable -Remboursement TCL

- L'**Unsa** a demandé:
- la prise en charge à 75% de l'abonnement de transport
- L'indexation du montant de la prime mobilité durable à la valeur de l'abonnement TCL

Les HCL le font, on doit pouvoir en être capable

Accord aidant:

- L'**Unsa** demande la mise en place d'un accord aidant avec notamment la désignation d'un Référent aidant.

1 salarié sur 5 est aidant. Notre Hôpital a des valeurs. Mettons les idées en pratiques

Accord handicap:

- L'**Unsa** demande la mise en place d'un accord afin de mieux aider les salariés RQTH

6% des salariés ont un handicap. Cela représente plus de 60 salariés.